

Sylvie Charles
Mail : cylla@free.fr

Wasquehal, le 9 novembre 2024

Hôtel de ville
Madame Stéphanie Ducret Maire
1 rue Michelet
59290 WASQUEHAL

LETTRE OUVERTE

Objet :
Entrée en Résistance

LAR 1A 201 686 2139 8

Madame la Maire,

Lorsque vous avez présenté votre candidature aux fonctions de maire, vous vous étiez engagée à exercer dans le respect de notre Constitution du 4 octobre 1958. Il vous est donc demandé de l'observer, même si vous avez décidé d'ignorer les droits et obligations liés à votre statut de citoyenne et d'élue.

Aussi, par la présente, je vous informe que les citoyennes et les citoyens ont le droit et l'obligation d'entrer en résistance, c'est un droit inaliénable.

Cette obligation vous a été présentée dans un rapport sur le terrorisme d'Etat, que vous avez, de toute évidence choisi d'ignorer comme l'ensemble des politiques.

C'est pourquoi, il a été décidé d'officialiser cette entrée en résistance. Vous trouverez, ci-joint la déclaration accompagnée de la lettre ouverte adressée à votre amie, la députée Félicie Gérard. Comme annoncé, il est souhaité que cette entrée en résistance se fasse en toute intelligence, sans violence, ni casse, ni injure.

Il a été décidé de fixer la base opérationnelle de la résistance à l'Hôtel de ville de Wasquehal. Les citoyens résistants vont également se rapprocher de leurs mairies. Alors, soyons, clair, ici, il n'est pas question de parti politique mais de droit et d'obligation citoyen. Nous entrons en résistance pour défendre notre Constitution et nous opposer à l'oppression. C'est un droit inaliénable.

La mairie, le statut de maire sont inscrits dans notre Constitution. Vous avez choisi de renier vos droits et obligations de citoyenne et d'élue envers notre Constitution, ce qui vous inscrit dans l'illégalité, au même titre que vos amis politiques. **Vous ne pouvez pas nous refuser de conduire la résistance depuis l'Hôtel de ville de Wasquehal, à moins que, vous preniez l'initiative d'officialiser votre prise de position à l'encontre du peuple français. Tout comme votre absence de réponse et/ou votre de refus de coopérer validera votre position envers le peuple français.**

Avant de prendre votre décision, sachez qu'il n'y aura pas de retour possible. De toute évidence, vous n'avez pas conscience de la souffrance imposée à la population.

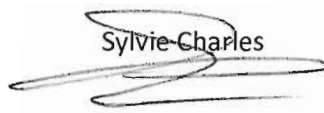
J'attends un retour rapide, afin que nous puissions nous rencontrer avec une délégation citoyenne pour nous organiser.

Il s'agit de la première étape d'entrée en résistance. Celle-ci sera, bien entendu, décisive sur la suite à donner aux opérations. C'est votre attitude, comme celle de la députée Félicie Gérard qui sera déterminante.

Je vous transmets les rapports et mes coordonnées par mail, les courriers concernant l'entrée en résidence auront l'adresse de la mairie.

Veillez agréer, Madame la Maire, de l'assurance de mes salutations distinguées.

Sylvie Charles



PJ : Lettre ouverte à la députée Félicie Gérard
Lettre ouverte à Antonio Guterres secrétaire Général de l'ONU
Lettre ouverte à Emmanuel Macron
Déclaration d'entrée en résistance